

FONDATION
DE
FRANCE

Appel à projets

2011

Allez les filles !

**La pratique physique et sportive,
facteur de développement
pour les adolescentes
des territoires sensibles**

Date limite de réception des dossiers
• 28 mars 2011

Mécénat Santé

Contexte

Depuis 2005, la Fondation de France lance chaque année un appel à projets encourageant la pratique régulière d'une activité physique et sportive chez les jeunes filles des territoires sensibles ou isolés. Plus de 200 projets ont déjà reçu son soutien.

Aujourd'hui, plus de la moitié des adolescents ne pratique pas d'activité physique à un niveau entraînant des bénéfices pour la santé. À l'adolescence, les filles sont trois fois moins nombreuses que les garçons à faire du sport. Le déséquilibre est accentué dans les milieux défavorisés, qu'ils soient ruraux ou urbains.

Ce décrochage survient à l'âge où beaucoup d'adolescentes développent une image négative d'elles-mêmes, et où leur entourage, explicitement ou non, désapprouve toute forme d'expression publique, leur interdisant ainsi une socialisation équivalente à celle des jeunes hommes.

En outre, l'offre sportive, souvent tournée en priorité vers les garçons, peut être difficilement accessible aux filles faute d'encadrement ou de conditions matérielles adaptées.

Pourtant, à une période où le corps est en plein développement, le sport est doublement bénéfique aux adolescentes, non seulement pour les « mettre en mouvement », les aider à prendre conscience et soin de leur corps, mais aussi pour développer leurs capacités à vivre avec les autres, même si diverses contraintes, sexistes notamment, entravent parfois cette dynamique.

Quelles sont les initiatives concernées ?

La Fondation de France soutiendra des projets concernant les adolescentes de 12 à 25 ans de territoires urbains ou ruraux sensibles. Ces projets auront pour objectif

de favoriser l'accès à la pratique sportive et physique régulière des adolescentes.

La Fondation de France pourra soutenir des projets pluriannuels.

À qui s'adresse l'appel à projets ?

Tout organisme à but non lucratif (association, centre social, club sportif, établissement scolaire, club de prévention, centre éducatif, collectivité locale...) possédant une

expérience avérée dans l'accompagnement des jeunes filles et justifiant d'une bonne connaissance du contexte et du territoire.

Appel à

Les critères de sélection

La Fondation de France examinera les projets au regard des éléments suivants :

- les caractéristiques des publics (sexe et âge) et des territoires concernés. Les adolescentes concernées par le projet doivent avoir été pré-identifiées ;
- l'opportunité de la demande par rapport aux constats et besoins repérés : pertinence du diagnostic et adéquation de la réponse ;
- les modalités d'adaptation de l'offre aux besoins (conditions d'accessibilité, modalités et niveau de l'encadrement, possibilités d'ouverture sur l'extérieur...);
- la mobilisation et la qualité des partenariats techniques et financiers (ex. : articulation club sportif/centre social) ;

- l'implication des adolescentes dans la mise en œuvre et le suivi des activités ;
- la mobilisation des interlocuteurs de proximité (famille, entourage scolaire ou professionnel...).

Ne seront pas recevables les demandes concernant :

- le fonctionnement régulier des structures ;
- les projets strictement événementiels, non inscrits dans le temps ;
- la simple poursuite d'une activité sportive existante ;
- les formations diplômantes ;
- la compétition de haut niveau.

Aides méthodologiques complémentaires

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder des aides complémentaires au financement des projets retenus dans le cadre de cet appel à projet. Elles sont destinées à financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques, dans les domaines suivants :



Démarches participatives

Parce que les personnes en grande fragilité peuvent être exclues des processus participatifs, cette aide est destinée à encourager la coproduction des projets avec ces publics. Elle pourra financer un accompagnement méthodologique mais aussi les coûts liés la mobilisation des bénéficiaires.



Comment agir pour l'environnement ?

Principalement dédiée aux structures peu ou pas investies dans l'environnement, cette aide complémentaire est destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances.

projets

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur www.fondationdefrance.org ou disponible en contactant le siège ou les délégations régionales concernées (voir carte).

Le dossier complet accompagné des annexes sera adressé avant le 28 mars 2011 en deux exemplaires par voie postale et par mail aux délégations régionales, ou

au siège de la Fondation de France pour les projets des territoires non couverts par les délégations.

Les projets reçus feront l'objet d'une pré-sélection. Après instruction, les dossiers seront examinés par un comité d'experts. Les décisions seront uniquement communiquées par voie postale à l'été 2011.

France (hors délégations)

Programme Allez les filles !
40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél. : 01 44 21 31 44
E-mail : allezlesfilles@fdf.org

Bretagne

8 rue du Pré Botté
35000 Rennes
Tél. : 02 99 38 24 22
E-mail : bretagne@fdf.org

Pays de Loire

5 rue Columelle
44000 Nantes
Tél. : 02 51 83 20 70
E-mail : loire@fdf.org

Aquitaine

16 rue Montesquieu
33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 52 03 07
E-mail : aquitaine@fdf.org

Nord Pas-de-Calais Picardie

Hôtel d'Entreprises Jean Renoir
23 bd Constantin Descat - BP327
59336 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 11 80 90
E-mail : nord@fdf.org

Lorraine-Alsace

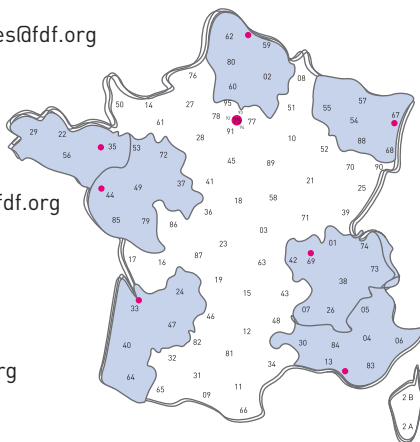
10 rue Sainte Marguerite
67000 Strasbourg Cedex
Tél. : 03 88 22 78 68
E-mail : lorraine@fdf.org

Rhône-Alpes

19 rue de l'Arbre Sec
69001 Lyon
Tél. : 04 72 10 92 30
E-mail : rhone@fdf.org

Provence-Côte d'Azur

42 rue Montgrand
13006 Marseille
Tél. : 04 91 90 08 77
E-mail : provence@fdf.org



Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.



40 avenue Hoche - 75008 Paris
Tél. 01 44 21 31 00 - Fax 01 44 21 31 01
www.fondationdefrance.org